

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. pr Montaub.	Arrivées	Dép. pr Cahors	Dép. pr Toulouse	(Arrivée)	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 ^h 1 ^m soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 19 Décembre.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 décembre.

LE TRAITEMENT DES PRÊTRES.

M. Raoul Duval dépose un projet portant ouverture d'un crédit supplémentaire pour le traitement des curés.

L'urgence est déclarée.

Le projet est adopté par 278 voix contre 160.

LE RAPPORT SUR LES CRÉDITS DU TONKIN.

M. Pelletan lit son rapport, au nom de la commission chargée d'examiner la demande de crédits pour le Tonkin.

La lecture du rapport terminée, M. Pelletan demande que la pièce où est exprimée l'opinion de la minorité de la commission soit insérée avec les annexes du rapport à l'Officiel.

M. le président. — Il n'est pas d'usage d'insérer à l'Officiel les documents qui ne sont pas lus à la tribune.

Un membre de la minorité de la commission. — On pourrait faire cette lecture. (Bruit.)

M. Paul Bert. — Il y a de nombreux exemples. L'insertion dans un rapport, de l'opinion émise par une minorité, est un moyen de faire connaître au public l'opinion de cette minorité, au même titre que celle de la majorité. (Bruit.) Le document doit être lu à la Chambre. (Protestations, tumulte.)

M. Pelletan. — En raison de son importance, il a été décidé que ce document serait annexé au rapport; mais le rapporteur ne peut pas lire une pièce qui est un véritable contre-rapport. (Très bien!)

M. Casimir Périer. — Je demande la lecture du document de la minorité. (Bruit.)

La Chambre décide, par 253 voix contre 244 qu'il sera donné lecture du document. (Tumulte.)

M. Casimir Périer a la parole. — Un autre membre de la commission voudra-t-il lire le rapport? (Très bien!)

M. le président. — C'est parce que le rapporteur est fatigué, que la lecture va être faite par un autre membre de la commission. (Protestations.)

M. Raoul Duval. — La commission n'a même pas eu connaissance de ce document. (Très bien!)

M. Pelletan. — La commission s'en est rapportée à la minorité pour la rédaction de la note. (Exclamation; bruit.)

M. Casimir Périer lit la note de la minorité.

M. Léon Chevreau. — Je demande l'affichage de ce document. (Rires et applaudissements.)

LE RAPPORT SUR LES CRÉDITS DE MADAGASCAR.

M. Hubbard dépose son rapport sur la demande de crédits relatifs à Madagascar.

Voix nombreuses : Lisez ! lisez !

M. Hubbard lit son rapport.

Plusieurs membres : A lundi, pour la discussion!

M. le président du conseil. — Je suis aux ordres de la Chambre pour le jour de la discussion. Le Gouvernement maintiendra énergiquement sa demande de crédits; il lui donnera cette signification que la France doit rester au Tonkin. (Mouvements).

La discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée et renvoyée à samedi.

Dispositif du projet de crédits pour le Tonkin. — Voici le dispositif du projet de loi qui fait suite au rapport de M. Pelletan adopté jeudi par la commission des crédits pour le Tonkin et Madagascar :

« Art. 1^{er}. — Sur les crédits ouverts aux ministres au titre du budget ordinaire de l'exercice 1885 par les lois de finances du 12 décembre 1884, 4^{er} et 8 avril 1885, une somme de 18 millions 800,975 fr. 25 est et demeure annulée aux ministères et chapitres ci-après :

» Ministère de la guerre, chapitre 42, corps expéditionnaire du Tonkin : 8 millions 907,836 fr. 75.

» Ministère de la marine et des colonies, 2^e section, service colonial, chapitre 15, service du Tonkin : 9 millions 893,138 fr. 50.

» Total des crédits annulés sur l'exercice 1885 : 18 millions 800,975 fr. 25.

» Art. 2. — Il est ouvert aux ministres, sur l'exercice 1886, au delà des crédits accordés par la loi de finances du 8 août 1885, des crédits extraordinaires montant à la somme de 18 millions 800,975 fr. 25, répartie par ministères et par chapitres ainsi qu'il suit :

» Ministère de la guerre, chapitre 48, corps expéditionnaire du Tonkin : 7 millions 500,000 fr.

» Ministère de la marine et des colonies : 1^{re}

l'autre sur un lit. Scott les arracha à leur lugubre besogne en poussant un hurlement enragé. Ils se précipitèrent au dehors, et l'aperçurent grattant avec fureur le pied d'un grand chêne adossé contre un taillis. Ainsi qu'ils avaient fait pour trouver le corps du soldat, les jeunes gens écartèrent les branches pendantes.

M. Cavalie était là, sur un lit de mousse, blessé à mort. Le sang coulait : son visage livide était agité de frémissements... Il respirait encore. Son œil terne s'ouvrait et se refermait tour à tour, comme si tour à tour il eût voulu contempler quelque effrayante vision, puis ne plus la revoir... Il s'alluma d'une lueur fauve quand il reconnut son fils.

Ils le soulevèrent entre leurs bras pour le transporter dans la cour. M. Cavalie ne pouvait parler, bien que ses lèvres s'agitassent désespérément : il ne quittait pas son fils de l'œil, comme si toute sa volonté, toute sa vie s'étaient concentrées dans son regard.

Évidemment, après s'être réfugié avec les siens dans la ferme, et voyant que la fuite était impossible, M. Cavalie avait tenté de se défendre. Vainqueurs, les bandits avaient assassiné les vaincus; et comme seul le maître vivait encore, ils tirèrent dix ou quinze coups de mousquetons sur lui et ne disparurent que lorsqu'ils crurent l'avoir tué. Le soldat enterré devait avoir succombé dans la tentative de résistance. Le vieillard ne pouvait parler. Ses yeux fixés sur son fils, exprimaient un mélange de désespoir et de joie ! De joie, oui, car il ne mourrait pas, au moins, sans l'avoir revu !

— Père ! père ! m'entends-tu ? demanda Robert.

M. Cavalie fit un signe affirmatif.

section, service de la marine, chapitre 35, dépenses maritimes au Tonkin et frais de transport des troupes et du matériel de guerre, 10 millions 50,975 fr. 25; 2^e section, service colonial, chapitre 15, dépenses administratives au Tonkin, 4 million 250,000 fr.

» Total des crédits ouverts sur l'exercice 1885 : 48 millions 800,975 fr. 25.

» Il sera pourvu aux crédits ci-dessus au moyen des ressources générales du budget ordinaire de l'exercice 1885. »

SENAT

Séance du 17 décembre 1885.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur la proposition de loi relative aux délégués mineurs.

M. Bérat, rapporteur, propose une nouvelle rédaction, rétablissant parmi les éligibles, les anciens mineurs et les anciens ouvriers, supprimés par l'adoption de l'amendement de M. Paris.

M. Demôle appuie la nouvelle rédaction de la commission, qui est adoptée.

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

Le Sénat adopte ensuite un projet relatif à l'établissement et à la conservation de la propriété en Algérie.

Séance samedi.

Les traitements des curés. — On lit dans le Petit Journal :

« Quoique M. Goblet, ministre des cultes, ait fait mardi dernier, une déclaration très ferme à la Chambre, relativement aux membres du clergé compromis dans les luttes électorales, il a néanmoins donné l'ordre d'établir l'état des curés et vicaires qui ont été, depuis un an, l'objet de suspension ou de suppression de traitement. Un certain nombre verront cette mesure rapportée à l'occasion de l'élection présidentielle. »

Le colonel Herbingier. — Le colonel Herbingier est arrivé le 16 à Paris et il est probable qu'il sera entendu aussitôt par la commission des crédits du Tonkin.

La commission, en effet, désirant mettre le colonel Herbingier à même de répondre aux accusations portées contre lui, a demandé au ministre de la guerre l'autorisation, pour lui, de comparaitre devant la commission.

— Où sont Jeanne et Lilia ?

Le visage de M. Cavalie se contracta à ces deux noms, mais il ne répondit pas, même par des gestes.

— Sont-elles mortes ?

Cet interrogatoire avait quelque chose d'effrayant,

Le vieillard fit lentement signe que non. Robert répéta sa demande :

— Jeanne vit ? Lilia...

Par un mouvement violent, au nom de Lilia, M. Cavalie porta la main à son côté. Le jeune homme glissa ses doigts sous le vêtement de son père, il sentit le froissement d'un papier, qu'il retira. Ce papier froissé, était plié en forme de lettre, et sur l'enveloppe étaient écrites deux lignes, par une écriture de femme.

— L'écriture de Lilia ? demanda Robert.

Le vieillard fit un geste affirmatif; et en même temps une expression de violence douleur se peignit sur son visage. N'était-il pas assez rudement frappé, et fallait-il qu'au seuil de la tombe une pensée cruelle le torturât encore ?...

Philippe et Robert s'étaient agenouillés. La tête pendante du père reposait sur les genoux du fils. Il le regarda longuement, et une larme glissa sur son visage.

— Père, père, murmura le marin, n'as-tu rien à me commander !

Le vieillard fit un mouvement brusque. Les lèvres remuèrent de nouveau, mais vainement, comme si l'éternel silence les fermait déjà.

— Non, tu ne mourras pas ainsi... Non, il ne sera pas dit que Dieu n'aura pas eu pitié... Père !... un mot, un seul mot...

Le général Campenon a répondu qu'il y consentait, mais seulement à raison des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve le colonel Herbingier et qu'en thèse générale il maintenait l'interdiction aux officiers de se rendre, à quel titre que ce soit, dans les commissions parlementaires.

Le conflit hispano-allemand. — Mercredi a eu lieu au Vatican la signature de l'acte relatif aux Carolines, et le soir, un grand dîner a été donné chez le cardinal Jacobini en l'honneur des signataires.

Les Carlistes. — Des avis de la frontière d'Espagne portent que les Carlistes s'organisent activement, en vue d'un prochain soulèvement.

Les principaux chefs viennent de prendre le mot d'ordre à Perpignan, où ils circulent trop librement.

HISTOIRES DU SAMEDI

LE SERGENT KIEFFER

Quel cadurcien n'a connu le petit bois de peupliers que l'on voyait encore, à la fin de 1884, à l'extrémité de l'île de Cabessut ? Et du temps où la Guinguette, ce joyeux bousin des dimanches, était ouverte aux danseurs, avec son orchestre que Métra n'a jamais dirigé, qui n'est allé se reposer un instant, dans les longues après-midi de l'été, sur l'herbe fraîche poussant au pied de ces grands arbres ? C'est là que se donnaient des rendez-vous aussi tendres que printaniers et que, non loin des rouges coquelicots, fleurissaient les idylles. Un étroit sentier, semé de sable fin, côtoyait la rivière et longe le bois...

Marguerite, vous en souvenez-vous ?

Or, en 1875, je rencontrais souvent, dissimulé sous un arbre, un sergent de la garnison. Assis sur un tronc déraciné, il portait toujours un livre qu'il ne lisait guère, avait sa tête dans les mains et, l'œil vague, regardait l'eau couler. Il se retournait parfois brusquement dès que les francs éclats de rire d'un couple amoureux l'arrachaient à sa rêverie. Puis, aussitôt que le silence

Philippe s'était éloigné dans une pensée pieuse; il voulait que le mourant expirât entouré de ceux qui lui avaient été chers. Il reparut, tenant dans ses bras le corps de madame Cavalie, qu'il posa à côté de celui de son mari.

Puis, une seconde fois, il s'éloigna et rapporta le pauvre enfant.

M. Cavalie se redressa, comme mu par un ressort puissant, en voyant ainsi tués ceux qu'il aimait, ceux qui l'avaient tant aimé. Une expression de haine et de colère alluma son visage. Toujours à moitié soulevé par son énergique effort, il tendit le bras et montra à son fils la dévastation qui les entourait.

Il semblait lui rappeler ainsi tout ce qu'avait été leur vie d'autrefois, et ce que l'invasion avait fait de leur bonheur passé. Il semblait lui enseigner de se souvenir et de ne jamais oublier le spectacle effroyable qu'il voyait. Oh ! ce regard ! Robert en comprit toute la terrible signification !

Puis M. Cavalie ramena lentement, péniblement son bras vers son fils, et le marqua au front de son doigt sanglant en murmurant :

— Souviens-toi.

Ce furent les seules paroles qu'il put prononcer. Brisé par l'effort qu'il venait de faire, il re tomba.

— Mon père ! s'écria Robert en se précipitant sur son corps inanimé.

Philippe le releva, et, le pressant sur son cœur :

— Prions Dieu, mon ami. Ton père est mort...

La mise en scène de ce drame de guerre était lugubre.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

13

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

VI

MAISON PILLÉE.

Scott remua tristement la queue en voyant son maître debout. Puis, le tirant par la manche de son vêtement, il recommença à guêter, ainsi qu'au départ des *Eaux-Vives*; il sautait, respirant une trace, cherchant une piste... Le marin voulait savoir maintenant où étaient les corps de son père et de ses sœurs; car il ne mettait plus en doute que toute sa famille n'eût succombé dans cette effroyable aventure. La nuit était sombre; l'étendue de forêt au milieu de laquelle la ferme était construite augmentait encore l'obscurité. Les jeunes gens voyaient à peine à dix pas. Robert se souvint qu'autrefois, dans les temps heureux, les valets de ferme éclairaient avec des torches le retour des troupeaux.

En effet dans le parc des moutons, il trouva plusieurs paquets de torches, qu'ils allumèrent. Naturellement les troupeaux avaient disparu. Avant de continuer leurs recherches, ils visitèrent la cour, le jardin et le potager, puis relevant dans leurs bras les corps du pauvre petit Henri et de madame Cavalie, ils les déposèrent à côté l'un de

qu'il aimait était revenu, il reprenait son attitude immobile.

J'observais depuis longtemps ce militaire au visage mâle et doux à la fois, lorsque me vint l'idée de pénétrer le mystère. Après bien des hésitations qui avaient leur source dans une délicatesse que l'on comprendra sans peine, je m'approchai un jour de lui, et me mis à rôder comme si je cherchais dans les flots d'herbe un objet perdu.

— Monsieur, me dit-il tout à coup, puis-je vous demander ce que vous avez égaré par là ?

Il me parlait sur un ton aimable qui me plut. — Peu de chose, répondis-je. Un médaillon monté en améthystes. Mais il est si petit que je n'espère pas le retrouver.

— Voulez-vous me permettre de vous aider ? J'ai de bons yeux, et si votre médaillon est dans un rayon de dix mètres, je l'aurai bientôt découvert.

Attiré par son accueil gracieux, je cherchai à l'attirer sur le terrain des confidences.

Il s'y prêta volontiers. J'avais décliné mes nom et qualité. Il fit de même.

Il s'appelait Kieffer; il était d'origine alsacienne.

— Je ne sais si je me trompe, lui dis-je bientôt, mais je crois que vous êtes poète.

— Dieu m'en garde ! J'aime la belle poésie, c'est vrai. Celle de Musset, d'Hugo et de Lamartine, par exemple. Mais de là à rimer moi-même, il y a loin.

Il souligna ces derniers mots d'un bon sourire.

— Enfin, repris-je, il m'importe peu. Cependant, votre réponse me déroute. Vous êtes jeune et vous vous complaisez dans la solitude. En général, cet éloignement du bruit dénote, chez les esprits de votre âge, une tendance à la mélancolie.

Kieffer devint légèrement pâle et triste.

— Je comprends, poursuivit-il. Vous désirez apprendre quel motif secret m'amène souvent ici. Mon Dieu ! je vous le révélerai, bien qu'il n'y ait rien de gai dans mon aventure.

Il s'arrêta comme pour rassembler des souvenirs confus.

« J'avais dix-sept ans, dit-il bientôt, lorsque les Allemands, vainqueurs de nos armées dans les premières batailles, s'hébergèrent dans notre Alsace, depuis les villes importantes jusqu'aux hameaux les moins peuplés. Ma famille habitait une bourgade près de Mulhouse, aux bords du Rhin.

« Une nuit, tandis que six Prussiens que nous logions dormaient d'un sommeil alourdi par une marche forcée et un souper largement arrosé de vin de nos vignes, mon père se leva à l'insu de ma mère, blottie dans un coin du galetas, et de moi qui reposais sur un tas de paille — car nos hôtes imposés s'étaient emparés de nos lits. — Armé d'une hache, fraîchement aiguisée, il fit jaillir soudain la lumière d'une lampe sur le visage des soudards couchés côte à côte. En un clin d'œil, quatre étaient égorgés; un cinquième avait le cou à demi-tranché. Le sixième, grand et maigre, se dressa pareil à un spectre. Mon père bondit sur lui. Mais la hache, mal dirigée, n'abattit qu'un bras au Teuton. Celui-ci riposta d'un coup de sabre qui fendit le crâne de son adversaire. Éveillé par le tumulte, je m'emparai au hasard d'un levier de fer. Le Prussien s'élança dans le grenier. Son bras gauche, dont la main pendait à quelques filaments de drap ensanglanté, était horrible à voir. Néanmoins, au

poing droit intact, un sabre tendu en avant se dirigea vers ma mère qui fut impitoyablement immolée. Au moment où la pauvre femme expirait, j'appliquai de toutes mes forces mon bâton de fer sur la nuque du solat de Guillaume, qui tomba tel qu'une masse.

« Il y avait huit cadavres dans le logis ! Rester là c'était attendre une exécution prochaine. J'embrassai mes chers morts et m'enfuis. (A suivre). LÉON DES BOIS.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Ligue des Patriotes

COMITÉ RÉGIONAL DE CAHORS

La réunion des membres adhérents est fixée au 25 décembre 1885. Elle aura lieu dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à une heure et demie très précise de l'après-midi.

Ordre du jour : Situation des recettes et dépenses.

École polytechnique. — M. Michel Emile, fils d'un géomètre bien connu à Cahors, vient d'obtenir une bourse entière avec trousseau.

Contrairement à ce que plusieurs journaux ont publié, nous croyons pouvoir annoncer que M. Destanoe de Bernis est maintenu au contrôle des contributions directes de Figeac.

Le tirage au sort de la classe de 1885 commencera, dans toute la France, le 21 janvier prochain. Les tableaux de recensement devront être publiés dans chaque mairie du 3 au 10 janvier inclus. Les préfets régleront à cette époque l'itinéraire des tournées par arrondissement. Les opérations devront être terminées dans le délai d'un mois.

Tribunal de commerce. — Les commerçants de l'arrondissement de Cahors ont procédé, dimanche, à l'élection du président du tribunal de commerce, de deux juges et d'un juge suppléant.

Ont été élus : Président, M. P. Cangardel; juges, MM. Caprais Cayla et Victor Lafon; juge suppléant, M. Courbebaïsse.

M. Floras, épicier à Artix, est nommé débitant de tabac, en remplacement de M. Delfau, révoqué.

L'Orphéon de Cahors a procédé au renouvellement de sa commission. Ont été nommés :

Président : M. Mazières;
Secrétaire : M. Carriol;
Trésorier : M. Rame;
Commissaires : MM. Rollès, Alexandre; Rollès, Jules; Delport et Cagnac;
Chef orphéoniste : M. Pezet, Léon;
Sous-chef orphéoniste : M. Tardieu.

cousins, » par Stahl, et Lermont, d'après Alcott « Autour d'un Lapin blanc, » récit touchant de F. Alone; le « Voyage d'une fillette au pays des étoiles, » ingénieuse et complète histoire de notre système planétaire.

« La Petite Bibliothèque blanche, » qui contient de si jolis livres de Feuillet, Sand, Dumas, Karr, Nodier, Stahl, Musset, Ourliac, Verne, s'accroît de deux nouvelles perles : « Les Lunettes de grand-maman, » de Perrault, et « Boulotte, » d'Austin, deux délicieux petits romans de l'enfance. Vient enfin, la suite des albums Stahl : « Mlle Lili en Suisse, la « Déconverte de Londres par une bande d'écoliers; » le « Pauvre Ane » et l'Apprentissage du petit Soldat, » ces deux derniers en couleurs; sans oublier, bien entendu, les deux volumes de l'année 1885 du « Magasin d'éducation et de récréation (22^e année). »

Dans les beaux et bons livres de la maison Hetzel, la forme est toujours d'un goût délicat et charmant; le fond, c'est-à-dire l'excellence, ne lui est jamais sacrifié. L'illustration, bien entendu, n'a pas pour objet de distraire du livre, mais de le compléter par le crayon.

Nos lecteurs nous saurons gré de leur mettre sous les yeux les titres des principaux ouvrages de la collection Hetzel, qui ont fait de cette bibliothèque le trésor classique des générations nouvelles. « Les 30 voyages extraordinaires » de Jules Verne : — Les « Contes et récits de morale familière, » les « Histoires de mon parrain, » « l'Histoire d'un âne et de deux jeunes filles, » les « Patins d'argent, » Maroussia, » les Quatre Filles du docteur Marsch, « Jack et Jane, » de Stahl; — « l'Histoire d'une bouchée de pain, » les

Incendie. — Jeudi, vers 2 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Tolle, rentier, située avenue de la Gare, 10.

Grâce au secours apporté par les voisins, le feu a été rapidement maîtrisé. Cependant, M. Beaumier, inspecteur primaire, locataire de M. Tolle, a éprouvé des pertes assez sérieuses qui peuvent être évaluées à 2,000 fr.

Cet incendie doit être attribué à un vice de construction de la maison.

Vol. — M. le commissaire de police de Cahors, en faisant opérer des fouilles dans un aqueduc situé près du Pont-Neuf, au faubourg de Cabessut, a trouvé une valise contenant une somme de 77 francs et un portefeuille, provenant d'un vol commis le 12 juin dernier, au préjudice d'un marchand colporteur, originaire de Morat (Cantal).

Vol de bijoux. — Dernièrement, un vol important de bijoux était commis au préjudice de M^{me} Levat, rentière à Fomel. La victime de ce vol, déposant une plainte, avait donné le signalement des bijoux soustraits.

M. le commissaire de police de Cahors vient de découvrir les objets volés chez un bijoutier de notre ville, à qui ils avaient été vendus.

Procès-verbal a été dressé.

Attentats à la pudeur. — A la suite d'une enquête, M. le commissaire de police de Cahors a procédé à l'arrestation du nommé J. B..., postillon, accusé d'attentats à la pudeur sur deux jeunes filles âgées de moins de treize ans.

Cet individu, a été mis à la disposition du parquet.

Revue Agricole

Nous extrayons de la Chronique du *Journal de l'Agriculture* du 12 décembre, l'article sur lequel nous attirons l'attention des Sociétés et Comices agricoles du Lot :

Dans sa séance du 27 novembre, le syndicat agricole du Calvados, présidé par M. le comte de Saint-Quentin, a pris la délibération suivante :

« Le Syndicat agricole du Calvados, — considérant la triste situation de l'agriculture Française; considérant que la concurrence étrangère déprécie la valeur de ses produits; considérant que les prix de vente ne couvrent plus aujourd'hui les frais de la production; considérant que les droits de douane actuellement en vigueur sont insuffisants et de nul effet; considérant que la ruine de l'agriculture serait la ruine même du pays — émet le vœu :

« 1^o Que les droits de douane à percevoir sur les céréales et les bestiaux importés en France soient fixés ainsi qu'il suit :

« Céréales : blés, méteil, épeautre, 6 fr.; seigle, avoine, orge, maïs, 3 fr.; farines de toute nature, 9 fr. — Par 100 kilogrammes.

« Serviteurs de l'estomac, » l'Arithmétique du grand-papa, » les « Contes et le Théâtre du petit Château, de Jean Macé, qui sont l'apport des trois initiateurs de cette précieuse collection que vinrent enrichir successivement : « Les Enfants, de Victor Hugo; » « le Livre d'un père, » de Victor de Laprade; la « Comédie enfantine, » de Ratisbonne; « la Roche aux Mouettes, » « Madeleine et Mademoiselle de la Seiglière, » de Jules Sandeau; « Nos Filles et nos Fils » et la Lecture en famille, » de E. Legouvé; « l'Histoire d'un Enfant et les Contes choisis pour la jeunesse, » d'Alphonse Daudet; « Picciola, de Saintine; » le « Jean-Paul Choppart, » de L. Desnoyers; « Le petit Parisien et Charlot, » de Héribat; « Sans famille et Romain Kalbris, » de Hector Malot; « Une famille pendant la guerre, » de Boissonnas; le « Grand vaincu, » de Cauvain; la « Jeunesse des hommes célèbres, » de la « Morale en action par l'Histoire, » les « Animaux célèbres, » d'Eugène Muller; la « Vie de collège en Angleterre, » « Une année de collège à Paris, les « Mémoires d'un collègue, » « l'Écolier hanovrien, » « l'Héritier de Robinson, » d'André Laurie; les cinq ouvrages de Viollet-le-Duc : « Histoire d'une Maison, d'un Dessinateur, d'une forteresse, de l'Habitation humaine, d'un Hôtel-de-Ville et d'une Cathédrale; » l'œuvre complète d'Erckmann-Chatrian; « Michel-Ange, Raphaël et Léonard de Vinci, » de Ch. Clément; les « Aventures d'un jeune naturaliste, Entre Frères et Sœurs, le Voyage dans un parc et les quatre Voyages involontaires, » de L. Biart; la « Gileppe et les Aventures d'un grillon, » du D^r Candèze; « Louise et le Théâtre de famille, » de Genevraye; les belles éditions

« Bétail : chevaux, 70 fr.; poulaillers ayant toutes leurs dents de lait, 35 fr.; bœufs, 60 fr.; taureaux et vaches, 40 fr.; taureaux, bouvillons et génisses ayant toutes leurs dents de lait, 20 fr.; viande salée, 15 fr. Par 100 kilogrammes.

« 2^o Que pour sauvegarder l'intérêt du consommateur, le Gouvernement soit autorisé, si le prix du blé venait à dépasser 30 fr. les 100 kilogrammes, à diminuer les droits, par décret, progressivement, franc par franc, jusqu'à ce que cette limite soit de nouveau atteinte par les cours.

« 3^o Que les sommes perçues, à raison de ces droits, soient affectées au dégrèvement de l'impôt foncier.

« Considérant, en outre, que, lorsque l'agriculture nationale ne trouve pas l'écoulement de ses produits, il serait injuste et vexatoire de ne pas lui réserver les fournitures faites pour le compte de l'Etat aussi bien que les achats faits directement par celui-ci — émet le vœu :

« 1^o Que les approvisionnements militaires de toute nature soient faits en produits français.

« Et qu'il ne puisse être dérogé à cette mesure qu'en cas d'absolue nécessité et sur l'avis du ministre de l'agriculture;

« 2^o Qu'aucun achat de chevaux ne puisse être fait à l'étranger qu'en vertu d'une loi spéciale. »

La Commission de la Chambre des députés, chargée d'examiner les propositions tendant à réserver à l'agriculture nationale la vente des denrées nécessaires aux fournitures de l'Etat, s'est prononcée par huit voix contre trois, pour l'adoption en principe de ces propositions. C'est une question qui sera résolue sans trop de retard.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 12 au 19 décembre, 1885.

Naissances.

Despeyroux, Jeanne, rue de la Liberté, 16.
Rigal, Juliette, (Naturelle), à St-Georges.
Besse, François, à Bach.
Bos, Jeanne, rue Galiot de Genouillac, 4.
Pradelle, Sylvain, rue des Boulevards, 18.
Thubières, Roger, rue Lastié, 14.
Miniot, Marthe, rue des Boulevards, 20.

Décès.

Sol, Antoine, 2 mois, rue du Lycée.
Ibert, Guillaume, employé, 19 ans, rue Lastié, 14.
Simonis, Guillaume, 32 jours, à Artix.
Linon, Marie, s. p., 45 ans, célibataire, rue Chanterrie.

Rigal, Juliette, 3 jours, à St-Georges.
Guitard, Baptiste, cultivateur, 71 ans, à Cavanès.
Cassan, François, cultivateur, 74 ans, à St-Henri.
Jacquet, Adrien, capitaine en retraite, 52 ans rue Fondue-Haute, 40.
Combe, Suzette, couturière, 62 ans, célibataire, impasse Perboire, 5.
Goniès, Emile, 15 mois, rue four Ste-Barbe, 12.
Baldy, Durand, s. p., 81 ans, rue Paramelle, 1.
Capoulade, Marie s. p., 61 ans, place St-Urcisse.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. A. Hostermann.

Samedi 19 décembre.

LA FILLE DU TAMROUR-MAJOR

Opéra-comique en 4 actes.

Mercredi, 23 décembre.

ANTOINETTE RIGAUD

Par une troupe parisienne.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 3 à 4 heures.)

PROGRAMME DU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 1885.
Le Camp de Châlons (Pas redoublé) Leroux.
Si j'étais roi (ouverture) Adam.
Gloire aux femmes (Mazurka) Strobl.
Lucie (Septuor) Donizetti.
La Vie parisienne (Quadrille) Offenbach.

LIVRES D'ÉTRENNES 1886

J. Hetzel et C^{ie}, Paris, 18, rue Jacob.

Le juste renom de la librairie Hetzel s'appuie sur un ensemble d'ouvrages excellents, depuis longtemps classés et estimés à leur valeur : récits d'aventures, voyages, romans, poésies, histoire et sciences. Le titre général des collections Hetzel : « Bibliothèque illustrée d'Education et de Récréation » est admirablement justifié par les publications qu'elles contiennent.

Seize volumes importants et charmants à la fois, enrichissent cette année ce trésor littéraire, de la famille; citons tout d'abord « Mathias Sandorf, » de M. Jules Verne, qui restera comme le « Monte-Cristo de ses « Voyages extraordinaires, » aujourd'hui connus des lecteurs de tous les pays; « l'Épave du Cynthia, » émouvante histoire racontée par M. Jules Verne, en collaboration avec M. André Laurie, l'auteur très apprécié de « l'Héritier de Robinson » et des quatre récits de « la vie de Collège dans tous les pays, » dont la série s'augmente, cette année, d'un cinquième ouvrage, « Tito le florentin ».

« L'île au trésor » de Stevenson, à bon droit populaire en Angleterre, sera une révélation du talent de son auteur pour les lecteurs français.

« La terre de feu, » le dernier ouvrage du regretté capitaine Mayne-Reid, porte à 16 beaux volumes in-8^o la série des « aventures de terre et de mer; » elle clôt « l'œuvre choisie à l'usage de la jeunesse » du célèbre romancier.

« La petite rose, ses six tantes et ses sept

des « Contes de Perrault, » illustrés par G. Doré, du « Molière » complet, édition Sainte-Beuve et du « Don Quichotte de la Jeunesse illustrés par Toy Johannot; » « des animaux peints par eux-mêmes, » de Granville; du « La Fontaine, » illustré par Lambert, et enfin de « l'Histoire de France » (en 5 volumes) et de « l'Histoire de la Révolution » (en 4 volumes), de Michelet.

L. M.

MATHIAS SANDORF

Gr. in-8^o. — Broché 40 fr., cartonné 43 fr., relié 45 fr.

« Mathias Sandorf, » le nouveau grand Roman de M. Jules Verne, fera date dans la carrière littéraire, si brillante, de l'incomparable conteur. L'action, qui se déroule dans le bassin de la Méditerranée, est des plus émouvantes et a fourni un cadre superbe à ce récit. C'est le plus étonnant roman d'aventures extraordinaires que nous ait donné l'auteur applaudi de tant de chefs-d'œuvre. L'imagination de M. J. Verne, loin de s'épuiser, nous émerveille au contraire chaque année par l'originale nouveauté de ses productions. Rien de plus dramatique et de plus rapide que l'action de cette œuvre de longue haleine, où l'intérêt ne fléchit pas un seul instant, et qui tranche d'une façon si magistrale sur tant d'inventions littéraires d'aujourd'hui.

« Mathias Sandorf, » très artistement illustré par Benett, est le digne pendant de « l'île mystérieuse, des Enfants du capitaine Grant, de Vingt mille lieues sous les Mers. »

(A Suivre.)

RECTIFICATION

L'adjudication concernant le nettoyage des effluents des réservoirs et territoriaux, que nous avons, par erreur, annoncée pour le 12 février, aura lieu le 12 janvier 1886.

Pour les pauvres

Nous donnons les noms des collaborateurs au Journal Etrenne du Petit Gascon de Toulouse, au profit des pauvres qui sera mis en vente sous peu de jours.

La partie littéraire est signée : Théodore de Beauville, Boé, Louis Braud, Albert Brun, Robert Caze, Léon Cladel, Delcambre, Dabos, Auguste Fourès, Giscard, Journet, Jean de Kagire, Laville, Lebon, Levalle, René Maizeroy, Genty Magre, A. Mulé, Franc Oder, Poirier, Armand Sylvestre. L'illustration comprend : la reproduction du groupe de M. Mercier *Gloria Victis*; celle du tableau de Henri Regnault *la Solomé*; un dessin à la plume de M. Mazzi, une composition de M. Laborde, un dessin dû au crayon de Ka-Mill, une fantaisie de M. Léo Laporte, un calendrier chromo hors texte, de M. Coulongnac.

Comme partie musicale, une romance inédite de M. J. Guilhot.

Nous ferons connaître ultérieurement le sommaire de ce numéro qui sera mis en vente au prix de cinquante centimes.

Le numéro sera expédié franco par la poste, contre soixante centimes en timbres-poste.

Adresser les demandes au bureau du Journal du Lot; à M. Castanet, lithographe, à Cahors; ou directement au Petit Gascon, 48, rue des Conteliers, Toulouse.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

NOTES D'UN VOYAGEUR

XXVII

LA CHIFFA. — MÉDEA. — LE NADOR. (Suite)

On a vainement essayé de créer au Ruisseau des Singes un jardin d'acclimatation pour le thé et le quinquina.

C'est à partir de ce ravin que les gorges sont vraiment belles. On y voit la grotte à stalactites, des chutes d'eau de trois cents pieds et le rocher pourri qu'il a fallu démolir en partie à coups de canon pour prévenir des éboulements.

Après avoir franchi l'Oued-Merdja, nous trouvons une section de condamnés militaires travaillant sous la direction d'un sous-officier et la garde d'un peloton de turcos. Quelques-uns de ces malheureux sont encore jeunes, ont l'air intelligent et pourront se relever, mais la plupart, hébétés par la débauche et la boisson, ont une physiologie bestiale et véritablement repoussante. Le capitaine de zouaves nous raconte alors quelques histoires de zéphirs. On appelle zéphirs ou joyeux les soldats qui, après avoir encouru une condamnation, terminent leur service militaire dans les bataillons d'Afrique. Il y a de tout dans ces bataillons, quelques coupables repentants, mais le plus souvent des pêcheurs endurcis, gens de sac et de corde, que peut seule contenir une discipline de fer.

Nous voici au pied du Djebel-Nador; nous commençons à le gravir. L'ascension est longue et difficile, elle semble interminable. A droite, on nous montre une ferme qui vient d'être le théâtre d'un crime affreux, commis avec les raffinements de cruauté que savent inventer les Arabes. Une veuve et sa fille, qui exploitaient ce domaine, ont été assassinées par deux coupeurs de routes; mais avant de recevoir le coup mortel, la mère, attachée au pied d'un lit, a vu son enfant, dont le mariage était prochain, subir les derniers outrages de la part de ses bourreaux. Une expiation suprême était nécessaire; les assassins ont été exécutés sur la place publique de Médéa.

Un peu plus loin, nous rencontrons un bataillon de zouaves allant à la promenade militaire. A la tête de l'avant-garde, marche avec entrain un sergent. Il porte trois chevrons sur la manche de sa veste. C'est un vétérinaire de Crimée et d'Italie, c'est un des glorieux vaincus de 1870; ce sera peut-être un des vainqueurs de l'avenir. Notre compagnon de route, le capitaine, qui le connaît, nous le montre avec orgueil. « Nous n'en avons plus, s'écrie-t-il, de ces vieux et solides serviteurs qui savent si bien entraîner les jeunes. » Je me rappelle alors les beaux vers de Paul Déroulède :

Ah ! c'était un fameux sergent que maître Jacque ! Ses officiers l'avaient doté de ce surnom. Pour avoir, certain jour et dans certaine attaque, joué de tout un peu, fusil, sabre et canon... Et quand on lui disait que c'était grand dommage qu'un sergent comme lui restât toujours sergent : Eh bien, quoi ? si l'oiseau vaut mieux que son plumage, Ça ne vous suffit ?... le monde est exigeant. D'ailleurs, grand connaisseur et grand artiste en guerre Sachant, comme pas un, vous fouiller un pays, Entraîner les soldats, cultiver l'adversaire, Donner des ordres nets, nettement obéis. Avec ça, prévoyant comme trois majordomes, Prodigant au frichti ses soins intelligents, Adorant son métier, adoré de ses hommes : Bref, le dieu des troupiers et le roi des sergents.

Tandis que je récite mentalement cette patriotique poésie, si bien appropriée à la circonstance, l'officier de zouaves et l'adjoint du génie discutent les lois sur l'armée et cherchent les moyens les plus efficaces pour retenir au corps les sous-officiers.

Pendant ce temps, nous arrivons au haut. Un changement subit s'est opéré. L'air est vif, presque froid; la végétation n'est pas la même. Plus de cactus, plus d'aloès, plus d'oliviers, mais la ronce, le sureau et la vigne.

Nous sommes à mille mètres d'altitude, et c'est vraiment le climat de France.

Nous apercevons bientôt Médéa derrière un rideau de peupliers avec son aqueduc monumental, ses casernes, ses minarets, ses toits où viennent nicher les cigognes. Nous longeons le marché aux bestiaux, nous franchissons l'enceinte crénelée, et au bout de quelques minutes, la voiture s'arrête. Nous sommes arrivés.

(A suivre). J.-B.

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

VENTE

DE BIENS DÉPENDANT D'UNE SUCCESSION BÉNÉFICIAIRE.

Adjudication fixée au SEIZE janvier prochain.

On fait savoir à tout ceux qu'il appartiendra qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors le trente-un octobre dernier, en la cause du sieur Edouard Pouchet, propriétaire, habitant et domicilié du lieu de Gayrac, commune de Montcuq, ayant M^e Delbreil pour avoué, près le tribunal civil de Cahors, y demeurant Cours de la Chartreuse n° 10.

En présence de Monsieur le Procureur de la République, près ledit tribunal, il sera procédé à la vente des biens ci-après désignés et dépendant de la succession du sieur Antoine Pouchet, quand vivait, maçon, domicilié dudit lieu de Gayrac :

Biens à vendre

1^o Un bois, situé au lieu dit la Garenne, compris sous le numéro 87 P section K, d'une contenance approximative de dix-neuf ares, dix-neuf centiares, un sixième de la première classe, un demi de la deuxième, un sixième de la troisième et un sixième de la quatrième, ledit bois porté au plan cadastral de la commune de Montcuq, pour un revenu de soixante-onze centimes ;

2^o Un pré, situé au lieu dit Le Verdié, porté sous le numéro 44 P section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de six ares, quatre-vingt-seize centiares, d'un revenu de deux francs quatre-vingt-quatorze centimes ;

3^o Une terre, sise au lieu dit Le Verdié, portée sous le numéro 46 section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de vingt-cinq ares, et d'un revenu de sept francs cinquante centimes ;

4^o Une terre, sise au lieu dit Laforie et Broussel, formant le numéro 17 section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de trente-un ares, trente-cinq centiares, moitié de la quatrième classe et de la cinquième, d'un revenu de un franc quatre-vingt-dix centimes ;

5^o Une vigne, située au lieu dit Laforie et Broussel, formant le numéro 20 section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de un hectare, huit ares, soixante-cinq centiares, troisième classe, d'un revenu de seize francs trente centimes ;

6^o Une terre, située au lieu dit le Ruisseau, formant le numéro 23 section K, de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de quinze ares, troisième classe, d'un revenu de quatre francs cinquante centimes ;

7^o Un jardin, situé audit lieu appelé le Ruisseau, formant le numéro 24 section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de trois ares, quarante centiares, première classe, d'un revenu de trois francs six centimes ;

8^o Une maison, située au lieu dit Le Verdié, formant le numéro 44 section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, portée à la matrice cadastrale pour un revenu de cinq francs ;

9^o Une friche, située au dit lieu de Laforie et Broussel, formant le numéro 46 section K, du plan cadastral de ladite commune de Montcuq, d'une contenance approximative de trente sept ares, quarante-cinq centiares.

Tous les biens ci-dessus sont situés dans la commune de Montcuq, canton de ce nom, arrondissement de Cahors.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente desdits biens, a été déposée au greffe du tribu-

nal civil de Cahors où chacun peut en prendre communication.

L'adjudication des biens ci-dessus, aura lieu le seize janvier prochain, à l'heure de midi, en la salle ordinaire des Criées au Palais de Justice de Cahors, par devant M^e Fieuzal, juge au tribunal civil de ladite ville, à ce commis.

Elle sera faite en un seul lot sur la mise à prix de cent francs, ci. 100 fr. En sus des charges.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, F^o C^o regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT, receveur.

Bibliographie

ÉTRENNES 1886

La Librairie Abel Pilon (A. LE VASSEUR Succ^r), 33, rue de Fleurus, prévient ses clients qu'elle tient à leur disposition, avec ses facilités habituelles de paiement (5 francs par mois), les publications des principaux éditeurs de Paris : Librairie, Gravures, Musique, Ouvrages illustrés; et les invite à lui adresser dès maintenant leurs demandes, afin d'éviter l'embourgeoisement des derniers jours.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Angot, Chesnel, Henninger, Cunckel, Mangin, Ni-voit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 10, rue Hautefeuille.

BOURSE. — Cours au 19 décembre

3 0/0.....	80 45
3 0/0 amortissable (ancien).....	82 85
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	105 85
4 1/2 0/0 1883.....	109 20

Dernier cours du 18 décembre

Actions Orléans.....	4,335 00
Actions Lyon.....	4,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	386 35
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	345 00
Obligations Lombardes (jouissance	342 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	320 00

Avis aux Amateurs

BONS VINS DE CHAMPAGNE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en leur recommandant tout particulièrement une Maison de Vins de Champagne.

Cette Maison, par suite d'opérations exceptionnellement avantageuses, expédie actuellement diverses qualités véritablement exquises à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Sa Carte rose est cotée, 3 fr. la bouteille
Sa Carte blanche, 3 fr. 50 —
Son Vin de réserve 1878, 4 fr. 25 —
Son Vin d'honneur, 5 fr. —
Avec une augmentation de 0,25 centimes par chaque deux demi-bouteilles.

La quantité disponible, environ 300,000 bouteilles, lui permet de donner prompt satisfaction à toutes les demandes.

Les envois sont faits franco d'emballage. Adresser les commandes à M. LAPORTE, rue du Lycée, 34, Cahors.

TIME IS MONEY

Les Anglais, toujours pratiques, ont déjà fait entrer dans leur consommation usuelle le BOUILLON CIBILS. Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, Epicerie Parisienne, 6, place du Marché, à Cahors.

LE MAGASIN PITTORESQUE

Rédacteur en Chef : M. Edouard CHARTON.

Le volume de cette année du *Magasin pittoresque* vient de paraître.

Prix : pour Paris, 10 fr. ; — pour les départements, 12 fr.

S'adresser à Paris, 29, quai des Grands-Augustins.

NOUVELLE

Vengeance Posthume

(Suite).

Juan devint livide; puis se levant, il dit à Louis d'une voix basse et sifflante, qui fut néanmoins entendue dans toute la salle :

— Ta sœur ne veut pas de moi, parce qu'elle aime mieux être la maîtresse d'un grand seigneur !

Louis bondit sous cet outrage inattendu.

— Tu en as menti, impudent calomniateur ! dit-il d'une voix vibrante.

— Ta sœur est la maîtresse de Georges de Méda, reprend l'autre.

— Mais c'est un infâme mensonge, clama Louis tout épouvanté, et une double insulte qui te coûtera cher !

— Je ne te crains pas, toi et ton noble allié de la main gauche.

— Je n'ai pas besoin de lui pour me venger, s'écria Louis.

Et dans un élan de rage furieuse, il saisit un couteau et s'élança sur Juan. Mais les assistants se précipitèrent sur lui et lui arrachèrent l'arme. Il écumait de rage et se débattait avec fureur.

— Insensé ! lui dit alors Juan, à qui viens-tu chercher querelle; réserve tes forces et ton courage pour laver l'honneur de ta famille dans le sang du coupable.

— La réputation de ma sœur est intacte, sa conduite est irréprochable, dit Louis avec plus de calme, vous êtes un fou de prétendre le contraire; vous ne sauriez fournir de témoignages contre elle.

— Eh quoi ! repartit le Braconnier, vous n'avez rien remarqué ?... Cette assiduité... ces visites continuelles... ce refus de tantôt... tout cela ne vous a donc inspiré aucun soupçon ? Vous ignorez ce dont personne ne doute ! Pauvre innocent ! qui vous prêtez sans le savoir à la honte de votre sœur. Interrogez donc ces gens, vous verrez ce qu'ils vous répondront.

— Oh ! c'en est trop ! s'écria Louis en éclatant en sanglots... mais, vous, ayez pitié de moi; dites à cet homme qu'il a menti !

Tous baissèrent la tête en silence et sortirent les uns après les autres. Tous en passant regardèrent Louis, soit avec une triste pitié, soit d'un air railleur et méprisant.

A cette muette mais significative réponse, Louis tomba anéanti sur son siège. Et tout bas, il maudit le déloyal seigneur, qui n'a fait du bien à sa famille que pour mieux en consommer le déshonneur.

Il se leva ensuite et sortit en trébuchant comme un homme ivre.

Juan le regarda partir et murmura en haussant les épaules avec dédain : « Il ne saura même pas se venger. »

Ses sourcils se froncèrent; il resta un instant pensif. Soudain, il s'élança vers le fusil qu'avait laissé Louis Barraux.

Puis il sortit en ricanant sourdement.

XII

PAUVRE MARTHE !

Quelques instants plus tard, Marthe avait rejoint son amant sous les sombres frondaisons du parc. Ils ignoraient tous deux que le comte de Méda eut donné pour ainsi dire congé à Barraux.

Aussi ne fut-il plus question entre eux que de leur prochaine séparation.

— T'abandonner ainsi, toi que j'aime tant, disait Georges en embrassant son amie; mais je ne pourrai jamais m'y décider.

Marthe ne répondait que par des sanglots et cachait sa tête blonde entre les bras du jeune lieutenant.

— Non, je ne te quitterai pas, ma bien-aimée, je ne partirai pas.

Mais elle, essayant ses larmes, et en essayant d'affermir sa voix entrecoupée :

— Georges, tu dois partir; je ne voudrais jamais que pour une pauvre fille comme moi, tu puisses manquer à tous les devoirs...

Mais elle ne peut continuer; un long sanglot vint de nouveau paralyser sa voix. Georges l'entoura de ses bras.

— Ma bien-aimée, dit-il, non, tu ne me quitteras pas. Je dois partir, une inflexible destinée m'appelle loin d'ici; me laisseras-tu partir seul ?... Dis ? Pourquoi ne me suivrais-tu pas ?

— Oh ! non, jamais ! dit-elle avec égarement.

Georges la pressa longtemps; certes, son amour était sincère et il faut croire qu'il lui inspira une éloquence bien persuasive; car la jeune fille, qui d'ailleurs ne demandait pas mieux que de se laisser convaincre, lui promit de fuir le lendemain avec lui et de consommer ainsi son déshonneur. La malheureuse sacrifiait tout à son amant; et il ne lui venait pas même à la pensée que celui-ci put l'abandonner après l'avoir perdue.

(A suivre).

GASTON RAYSSAC.

LE MONDE
avant la
CRÉATION DE L'HOMME
Tel est le titre du nouvel ouvrage de
CAMILLE FLAMMARION

S'il est une question qui ait toujours intrigué et même passionné la curiosité humaine, c'est assurément celle de l'origine du Monde, de l'origine des êtres et de l'humanité elle-même. Il semble aujourd'hui qu'à l'ordre du génie humain tous les monstres antédiluviens aient tressailli dans leurs tombeaux et qu'ils se soient levés pour venir reconstituer eux-mêmes les scènes grandioses des âges disparus et montrer à l'Homme ses lointains ancêtres.

Ce tableau du Monde avant la création de l'Homme, Zimmermann avait entrepris de le tracer dans un ouvrage qui est resté célèbre, mais qui est depuis longtemps épuisé en librairie. Depuis vingt-cinq ans que cette œuvre a été écrite, la science a fait d'ailleurs des pas de géant. Aussi, les nouveaux Éditeurs de cet ouvrage ont-ils prié M. CAMILLE FLAMMARION de l'examiner avec soin et d'en donner une édition élevée au niveau des progrès de la science. Le savant Astronome, auquel ces études de cosmogonie ont toujours été familières par la parenté qu'elles offrent avec les bases mêmes de la doctrine de la Pluralité des Mondes, avait à peine commencé ce travail de révision qu'il s'est aperçu que l'œuvre déjà si belle de Zimmermann méritait d'être entièrement refondue.

Le succès de l'ouvrage était dès lors doublement assuré, et pour satisfaire à tous les désirs déjà exprimés, les Éditeurs lui ont donné la forme populaire qui a été accueillie avec tant d'enthousiasme par les innombrables lecteurs de l'Astronomie populaire et des Terres du Ciel.

L'ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Il sera illustré d'environ 300 figures représentant les paysages du monde primitif, et de nombreuses planches en couleur.

On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de dix francs envoyé aux Éditeurs Marpon et Flammarion à Paris, 26, rue Racine.

Histoire de la Révolution française,
par J. Michelet.

L'Histoire de France de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'Histoire de la Révolution française dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien de ce siècle, et son Histoire de la Révolution française est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils produiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette Histoire de la Révolution française à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les Éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismales, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculeuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr. 16 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend d'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le Roi des ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boi-

tes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippé, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

Les gens les plus âgés chez nous ne se rappellent pas d'avoir entendu parler d'autant de guérisons comme il s'en fait actuellement avec les Pilules suisses; en voici une nouvelle: **Tallende** (Pay-de-Dôme), le 13 juin 1885. Je me sers de vos Pilules suisses comme purgatif et cela 3 ou 4 fois par an, quand je sens que la bile me gêne; après en avoir fait usage pendant 7 à 8 jours à raison de 4 pilules par jour, je me trouve bien soulagé. Je vous autorise à publier cette lettre. H. Guilbert, à la Papeterie; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au Lactarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires. La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Leyteire, Bordeaux. Demander les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS & Ph^{en}.

VOLUME DE 1858

10 fr. » le volume broché.
11 fr. 50 le volume cartonné.

Nota. — Par la poste, 1 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois.

Rédacteur en Chef: **ÉDOUARD CHARTON**

Bureau: 92, Quai des Grands-Augustins, à Paris

ABONNEMENTS POUR 1886

10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

A. LÉVY & C^{ie} Éditeurs PARIS 13, Rue Lafayette

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE
INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; H. Derembourg, professeur à l'École des langues orientales; P. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; D. L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Trabot, ingénieur des Constructions navales; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° Jésus de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison	Payables à raison	Chaque volume broché
1 franc	de 10 francs par mois	25 francs

CAHORS 1881
EXPOSITION
B. DOUCIÈRE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIQUET 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

DU PIN
LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY
USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom: **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

PLANTS AMÉRICAINS
SORTANT DES PROPRIÉTÉS
J. COMBETTE,
DE FRONTIGNAN

Jacquez fructifères racinés, à . . . 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à . . . 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux: . . .
Géant en racinés, à . . . 80 fr.
Riparias en boutures, à . . . 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

PLANTS AMÉRICAINS
Ahybrides Français
RIPARIA GLOIRE DE MONTPELLIER
Alicante Henri Bouchet
PAUL ESTÈVE, PROPRIÉTAIRE,
rue Nationale, 19, Montpellier.

Tous ces cépages sont garantis authentiques, les paquets sont munis d'un plomb portant la marque ci-contre.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque:

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive de Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de:

Le litre	5 fr. 25.
La bouteille	4 fr. 50.
Le demi litre	2 fr. 90.

Le propriétaire-gérant, Laytou.